Niveau(x) d'enseignement : 1 Numéro EDUQ : 9170957
Centre d'intérêt : 400

Colloque régional L'école et les familles d'aujourd'hui (1989 : Rimouski, Québec).

Les actes du Colloque régional "L'école et les familles d'aujourd'hui" / tenu à Rimouski, le 6 octobre 1989. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1990.
85 p. ; 21 cm.

Code : 8990-1574; 51-4542.

ISBN 2-550-15188-7

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Ministère de l'éducation

Descripteur(s) : Relations parents-école • Rôle des parents • Participation des parents • Influence de la famille • Primaire (Ordre d'enseignement) • Secondaire (Ordre d'enseignement)

Ce document comprend les résumés des échanges qui ont eu lieu lors des dix ateliers tenus dans le cadre de ce colloque sur l'école et les familles. Plus spécifiquement, les sujets abordés sont : les responsabilités parentales en éducation, la communication famille-école, les rôles respectifs des parents et de l'école dans la transmission des valeurs, les familles monoparentales et les familles reconstituées, les attentes des parents envers l'école primaire et l'école secondaire, les services éducatifs face aux changements survenus dans la famille, la participation des parents à l'école, le soutien à l'apprentissage et à l'exercice du rôle parental. En outre, on regroupe à la fin du document la synthèse des recommandations issues du colloque.

Type de document :
Notice(s) connexe(s) : 8970414

L'ÉCOLE ET LES FAMILLES D'AUJOURD'HUI

LES ACTES DU COLLOQUE RÉGIONAL

TENU À RIMOUSKI
LE 6 OCTOBRE 1989

Québec

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
5165, SHERBROOKE EST
MONTRÉAL H2B 1S2

TABLE DES MATIÈRES

page

2. Mot de la directrice régionale 5

3. Présentation 7

4. Comité organisateur 11

5. Profil démographique des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie 13

6. Conférence de fermeture du colloque régional "L'ambiguïté du rôle de l'école et de la famille face à la tâche éducative" par M. Yvon Bouchard, Université du Québec à Rimouski 21

7. Ateliers 29

8. Synthèse des recommandations 67

9. Guide d'activités 77

10. Conclusion 85

9170957

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL. HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1S2

LES ACTES DU COLLOQUE RÉGIONAL

"L'ÉCOLE ET LES FAMILLES D'AUJOURD'HUI"

---

tenu à Rimouski

le 6 octobre 1989

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1990 — 8990-1574

ISBN 2-550-15188-7

Dépôt légal — deuxième trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec

MOT DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE

La Direction régionale du ministère de l'Éducation est particulièrement fière de vous présenter les Actes du colloque "L'école et les familles d'aujourd'hui". Tous les questionnements féconds issus des ateliers laissent présager une prise en charge du suivi par les partenaires de l'école.

La mission éducative de l'école s'ouvre sur une nécessaire concertation entre la famille et les éducateurs et éducatrices.

Que ce colloque soit maintenant un lieu d'expression et d'action!

Annette Thibault Bélanger,
directrice régionale

PRÉSENTATION

Dans la politique familiale énoncée en 1987, le gouvernement du Québec prévoyait que chaque ministère et organisme gouvernemental concerné assume la dimension familiale et l'intègre dans ses politiques et ses programmes.

Pour ce qui est du ministère de l'Éducation, on sait que la mission même du système est un important soutien collectif aux parents et que toutes les actions des "acteurs" de ce système tendant finalement vers le bien-être des familles et des enfants. De plus, le discours du Ministère, qui prend forme notamment dans la Loi sur l'instruction publique, le régime pédagogique et de nombreuses publications, reconnaît d'emblée le rôle fondamental des parents, premiers responsables de l'éducation de leurs enfants et partenaires essentiels au succès des interventions scolaires.

S'il est légitime que le ministère de l'Éducation contribue à la politique familiale surtout sur le plan des attitudes et des valeurs, il est souhaitable, cependant, que son appui à la cause "famille" soit aussi visible qu'il peut l'être pour des ministères ou organismes à vocation économique, par exemple.

Il a donc été convenu de chercher à rendre encore plus évidente la volonté ministérielle de rapprocher l'école et la famille et, pour ce faire, en 1989-1990, chacune des régions a été invitée à organiser des mini-colloques autour de ce thème, avec l'objectif d'"illustrer les actions concrètes que l'école fait ou peut faire pour soutenir la famille dans sa tâche éducative".

L'invitation a été accueillie avec enthousiasme par les commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Un comité organisateur "multi-agentes et agents d'éducation" a été mis sur pied et plusieurs rencontres ont eu lieu pour préparer le colloque.

Il nous paraît intéressant de souligner que ces rencontres ont fourni des occasions d'échanger sur la problématique "famille-école" qui semble préoccuper au plus haut point les deux parties concernées.

D'une part, les éducatrices et les éducateurs représentant les écoles ont évoqué les angoisses qu'ils éprouvaient devant les situations souvent dramatiques vécues par les enfants : enfants dont le père et la mère ne peuvent être identifiés; enfants laissés seuls à la maison, sans argent et sans nourriture, à la suite d'une

fugue du parent unique; enfants maltraités; enfants victimes de la "nouvelle" pauvreté qui doivent longtemps porter des souliers trop petits; enfants itinérants, sans domicile fixe, promenés d'une famille d'accueil à une autre; enfants désespérés, tentés par le suicide, etc.

Bien sûr, les enfants d'aujourd'hui ne sont pas tous des personnages de Charles Dickens ou des "Aurore, l'enfant martyre", cette malheureuse héroïne dont nos mères ont maintes fois raconté l'histoire avec effroi. Mais, l'insécurité et le sentiment d'impuissance qui habitent plusieurs enseignantes, enseignants, directrices et directeurs d'école sont sérieux. Rappelons-nous, qu'il n'y a pas si longtemps, les écoles accueillaient les trois enfants d'une famille "stable", dont elles connaissaient les habitudes et partageaient les valeurs. Quinze ou vingt ans plus tard, (après une révolution appelée "tranquille" qui a transformé le tissu social du Québec, sans épargner les régions dites "rurales", quarante pour cent des enfants qui se présentent à l'école sont des enfants uniques, c'est-à-dire sans histoire familiale (on ne peut plus référer au grand frère et à la grande soeur qui auraient pu les précéder) et souvent sans appartenance communautaire.

D'autre part, les familles incarnent le changement, avec tous les paradoxes qu'il entraîne. Ainsi, certaines exigent le respect de leur intimité et des choix individuels de ses membres, ne souhaitent pas que l'école s'ingère dans leurs activités et sont peu intéressées à maintenir des liens étroits avec une institution qui ne leur ressemble guère. Souvent aussi, il faut le dire, ces familles ne conçoivent pas que l'école puisse les aider à faire face aux aléas du quotidien et à régler leurs difficultés financières, psychologiques ou morales...

Au contraire, d'autres familles sont très disposées à collaborer avec l'école et sont prêtes à afficher la transparence qu'elles revendiquent de cette institution, en plus d'une grande ouverture aux parents et d'un droit de regard sur les orientations éducatives.

Comment concilier ces intérêts divers, ces volontés multiples?

Il faut certes, avant tout, en parler. "Dire" les réalités, identifier les malaises, exprimer les préjugés, définir les attentes réciproques.

C'est ce que nous avons choisi de faire au cours de ce premier colloque qui a attiré près de deux cents personnes et suscité cent quatre recommandations.

Les **Actes** que nous vous présentons illustrent l'intensité des discussions qui furent faites dans les dix ateliers. Nous vous transmettons aussi une synthèse des recommandations et un modeste "guide d'activités" susceptibles d'aider les organismes scolaires à reprendre dans leur milieu ce débat fondamental.

Noella Jean-Bouchard,
responsable dossier "Famille"
Direction régionale du Bas-Saint-
Laurent—Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

COMITÉ ORGANISATEUR

COLLOQUE "L'ÉCOLE ET LES FAMILLES D'AUJOURD'HUI"

- Monsieur Marcel COULOMBE (représentant des directeurs généraux des commissions scolaires)
  CS de Rocher-Percé

- Monsieur Paul LAVOIE (représentant des cadres scolaires)
  CS Vallée de la Matapédia

- Madame Lina BEAULIEU (représentante des directions d'écoles)
  CS Des Basques

- Monsieur Laurent BOURDAGES (représentant des responsables des services complémentaires)
  CS de Baie-des-Chaleurs

- Madame Georgette SAINDON (représentante des commissaires d'écoles)
  CS de Rivière-du-Loup

- Madame Nicole BHERER (représentante des parents)
  CS La Neigette et Association régionale des parents

- Madame Pâquerette IMBEAULT (représentante des parents)
  CS de la Tourelle et Association régionale des parents

- Madame Solange CASTONGUAY (représentante des enseignantes et des enseignants)
  Syndicat des enseignantes et enseignants de la région de La Mitis

- Monsieur Donald GAUDREAULT, responsable des services complémentaires et du projet éducatif
  Direction régionale du ministère de l'Éducation

- Madame Noella JEAN-BOUCHARD, responsable du dossier "famille"
  Direction régionale du ministère de l'Éducation.

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DES RÉGIONS DU BAS ST-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE

Secrétariat à la famille

Noreen Arseneault

Direction de la concertation

Septembre 1989

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DES RÉGIONS DU BAS ST-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE

Les renseignements qui suivent proviennent des données du recensement de 1986, du ministère de l'Éducation du Québec, du bureau de la Statistique du Québec et du ministère de la Justice. Elles ont été recueillies à partir du nouveau découpage des régions administratives lorsque disponibles, et à partir de l'ancien découpage dans les autres cas.

1. RÉPARTITION DE LA POPULATION

Population totale

Il y a au Bas St-Laurent, 210 785 personnes et en Gaspésie 112 410 personnes, ce qui représente respectivement 3,2 % et 1,7 % de la population totale (6 532 460) du Québec. La répartition selon l'état civil puis selon les groupes d'âge se présente ainsi:

État civil

	Nombre		%		
	B.S.-L.	Gaspésie	B.S.-L.	Gaspésie	Ens. du Qué.
Marié [comprend séparé(e)s]	102 100	53 575	48,4	47,6	48,5
Divorcé(e)s	4 000	1 585	1,8	1,4	3,0
Veufs(ves)	10 095	5 265	4,7	4,6	4,8
Célibataires	94 630	51 960	44,8	46,2	43,4

Groupes d'âge

0 - 14 ans	47 235	25 220	22,4	22,4	20,5
15 - 24 ans	33 525	19 725	15,9	17,5	16,2
25 - 34 ans	37 980	20 025	18,0	17,8	18,3
35 - 44 ans	30 030	15 750	14,2	14,0	15,0
45 - 54 ans	19 185	10 670	9,1	9,4	10,4
55 - 64 ans	19 450	9 545	9,2	8,4	9,3
65 ans et plus	23 325	11 345	11,0	10,0	9,9

Familles

Au Bas St-Laurent, 56 000 familles avec enfants furent recensées en 1986. Parmi celles-ci, on comptait 7 135 familles monoparentales, soit environ 12,7 %. En Gaspésie, pour la même année, 28 555 familles avec enfants furent recensées, parmi lesquelles il y avait 3 970 familles monoparentales, soit environ 13,3 %. Dans l'ensemble du Québec, 1 214 060 familles avec enfants furent recensées, dont 252 805 familles monoparentales, soit 20,8 %.

	Nombre		%		
	B.S.-L.	Gasp.	B.S.-L.	Gasp.	Ens. du Qué.
mère:	5 780	3 130	81,0	78,8	82,5
père:	1 355	840	18,9	21,1	17,4

La répartition selon le nombre d'enfants par famille en 1986 se fait de la façon suivante:

Nombre d'enfants	Nombre de familles		%		
	B.S.-L.	Gasp.	B.S.-L.	Gasp.	Ens. du Qué.
1 enfant	15 220	8 345	27,1	28,2	41,6
2 enfants	15 370	8 525	27,4	28,8	39,9
3 enfants	9 515	5 510	16,9	18,6	18,8

Enfants

En 1986, il y a eu 2 849 naissances dans les deux régions combinées. À la même époque, on comptait 62 945 personnes de moins de 19 ans au Bas St-Laurent et 34 915 personnes en Gaspésie, c'est-à-dire 28,8 % et 31,0 % de la population totale des régions respectives. La répartition selon les groupes d'âge s'effectue ainsi:

Groupes d'âge	Nombre		%		
	B.S.-L.	Gasp.	B.S.-L.	Gasp.	Ens. du Qué.
0 - 4 ans	14 650	7 575	6,9	6,7	6,6
5 - 9 ans	17 310	8 665	8,2	7,7	7,1
10 - 14 ans	15 275	8 980	7,2	7,9	6,7
15 - 19 ans	15 710	9 685	7,4	8,6	7,2

2. TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES

Fécondité

Dans la région du Bas St-Laurent, en 1986, l'indice synthétique de fécondité, c'est-à-dire, le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer, était de 1,5 alors qu'il était de 1,4 en Gaspésie et de 1,4 pour l'ensemble du Québec. L'âge moyen des femmes à l'accouchement est de 27 ans, ce qui correspond sensiblement à celui de l'ensemble du Québec.

Mariages et divorces

Voici comment se répartit le nombre de mariages et le nombre de divorces à partir de 1981 jusqu'en 1988.

Années	Nombre de mariages	Nombre de divorces	
	BSL - Gaspésie	BSL	Gaspésie
1981	1 396	-	-
1982	1 246	90	171
1983	1 152	82	157
1984	1 158	70	139
1985	1 144	60	116
1986	971	71	106
1987	-	205	283
1988	-	200	282

3. ÉDUCATION

Au Bas St-Laurent, 46 700 personnes, soit 29,0 % de la population totale de 15 ans et plus n'avaient pas atteint la 9e année, 25 255 personnes (15,7 %) détenaient un certificat d'études secondaires, alors que 21 270 (10) femmes et 23 870 hommes (14,8 %) avaient terminé des études post-secondaires.

En Gaspésie, 28 745 personnes, soit 33,3 % de la population totale de 15 ans et plus n'avaient pas atteint la 9e année, 11 135 personnes (12,9 %) détenaient un certificat d'études secondaires, alors que 9 180 femmes (11,3 %) et 10 225 hommes (11,8 %) avaient terminé des études post-secondaires.

Dans l'ensemble du Québec, 1 223 120 personnes, soit 23,9 % de la population totale de 15 ans et plus n'avaient pas atteint la 9e année, 803 690 personnes (12,3 %) détenaient un certificat d'études secondaires, alors que 750 220 (11,4 %) femmes et 836 304 (12,8 %) hommes avaient terminé des études post-secondaires.

Dans le document intitulé "Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire" du ministère de l'Éducation, on nous apprend qu'en 1988 les résultats aux épreuves ministérielles pour les deux régions administratives combinées étaient les suivants:

	Moyenne	% de réussite
Bas St-Laurent-Gaspésie	69,9	80,1
Ensemble du Québec	70,3	80,3

Le même document nous informe que la probabilité d'obtenir un diplôme de fin d'études secondaires à l'enseignement régulier, réseaux public et privé en 1987, était de 62,0 % pour ces deux régions administratives combinées et de 67,6 % pour l'ensemble du Québec.

4. POPULATION ACTIVE

En 1986, le nombre de personnes âgées de 15 ans et plus et faisant partie de la population active s'élève à 50 295 en Gaspésie et à 93 055 au Bas-St-Laurent. Pour l'ensemble du Québec, ce nombre s'élève à 3 213 890. La distribution de cette population selon le sexe s'établit comme suit:

	Nombre		%	
Sexe	B.S.L.	Gaspésie	B.S.-L.	Gaspésie
Hommes	55 755	29 305	59,9	58,2
Femmes	37 300	20 990	40,0	41,9

5. REVENU DE LA FAMILLE

Pour chacune des deux régions, le revenu pour toutes les familles du recensement de 1986, qu'elles aient ou non des enfants s'établit comme suit:

$	Nombre		%		
	B.S.L.	Gaspé.	B.S.L.	Gaspé.	Ens. du Québec
moins de 5 000	2 385	1 600	4,2	5,4	4,2
5 000 - 9 999	4 380	2 445	7,8	8,3	6,0
10 000 - 14 999	7 925	4 605	14,2	15,6	9,2
15 000 - 19 999	7 335	3 825	13,1	13,0	9,4
20 000 - 24 999	6 635	3 285	11,9	11,1	9,5
25 000 - 29 999	5 590	2 975	10,0	10,1	9,8
30 000 - 34 999	5 140	2 565	9,2	8,7	9,9
35 000 - 39 999	3 860	2 010	6,9	6,8	8,7
40 000 - 49 999	6 085	2 890	10,9	9,8	13,5
50 000 et plus	6 405	3 155	11,4	10,7	19,3

SOURCES

- Statistique Canada, Recensement de 1986
- Bureau de la Statistique du Québec
- OPDQ, Collection dossiers de développement régional, Profil statistique des régions du Québec, Québec, 1988
- Direction générale de la recherche et du développement, MEQ, Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire, édition 1988

L'AMBIGUITÉ DU RÔLE DE L'ÉCOLE ET DE LA FAMILLE FACE À LA TÂCHE ÉDUCATIVE

Yvon Bouchard

Suites à la conférence de fermeture du colloque régional
"L'école et les familles d'aujourd'hui"
organisé par le Ministère de l'Éducation du Québec
au Centre des Congrès de Rimouski, le 6 octobre 1989

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
Décembre 1989

L'AMBIGUITÉ DU RÔLE DE L'ÉCOLE ET DE LA FAMILLE FACE À LA TÂCHE ÉDUCATIVE

Introduction

Présenter un point de vue nouveau à la fin d'une journée d'ateliers où tous et toutes ont eu l'occasion de faire valoir les questions importantes qui peuvent être soulevées face à cette question importante des relations vécues entre l'école et les familles d'aujourd'hui représente un défi de taille si on ne veut pas tomber dans la répétition ennuyante. Ce malaise se retrouve avec autant d'acuité à la fin d'une publication, comme c'est le cas ici, puisque les écrits précédant le présent texte peuvent rendre compte sans équivoque de la nature des débats cruciaux pour l'évolution de notre pensée collective sur la nature de la collaboration famille-école en regard de l'éducation à dispenser aux jeunes générations. Cet écrit veut donc être bref et relever uniquement quelques points qui me sont apparus importants dans l'évolution de ce débat suite à plusieurs années d'investissement personnel dans les écoles à titre de parent et comme chercheur universitaire qui s'est intéressé à cette question dans son travail professionnel.

1° Position du problème

Dans le présent colloque, comme dans la plupart des situations d'ailleurs, il est intéressant de considérer la manière de poser le problème pour faire avancer notre réflexion. Parce qu'il y a des avantages et des inconvénients à regarder la réalité selon un angle ou l'autre. L'objectif principal de cette activité se lit comme suit: «Engager les intervenants du milieu scolaire dans une démarche visant à adapter les services éducatifs aux réalités familiales actuelles». Il s'agit en fait de voir et de faire voir comment l'école peut soutenir la famille dans sa tâche éducative. Cet objectif situe le problème de la relation école-famille à un niveau que l'on appelle *institutionnel*. Cela implique que la recherche de solution doit se retrouver à ce niveau, c'est-à-dire en regardant comment assurer le meilleur fonctionnement des deux institutions sociales de base dans leurs interactions.

Posé de cette façon, l'objectif cadre parfaitement bien dans le vieux mais toujours actuel débat touchant au pouvoir sur l'éducation des enfants: qui de la famille ou de l'école (comme mandataire social) a priorité sur l'éducation des enfants—thème de

l'un des ateliers d'ailleurs? Nous connaissons tous les perspectives en présence qui font rarement la distinction entre éducation et instruction:

A) Celle voulant que la famille, comme cellule de base de la société, soit l'institution sociale primordiale et fondamentale en ce qui regarde tout ce qui touche à l'éducation des enfants.

B) La seconde prétendant que l'école soit la seule institution véritablement compétente pour assurer l'éducation des jeunes dans une société sujette à de multiples et fréquentes transformations technologiques et sociales.

En plaçant l'institution scolaire dans une position de service, l'objectif général de ce colloque veut rendre compte du bien fondé de la première position, l'école se voyant ainsi comme une institution appuyant le travail éducatif de la famille et non l'inverse.

Toutefois, même si on a habituellement tôt fait de rejeter la seconde perspective, parce qu'encombrante politiquement et peut-être même moralement, beaucoup d'actions du système éducatif se passent comme si cette dernière décrivait la réalité. Par exemple, depuis l'époque du Rapport Parent, l'école s'est spécialisée, le discours et les méthodes des enseignants, des spécialistes et des administrateurs se sont professionnalisés, bien inconsciemment, développant de ce fait chez la plupart des parents un sentiment d'impuissance face à l'intervention auprès de leurs enfants dès qu'ils atteignent la 4e ou la 5e année au niveau primaire. On constate aussi de plus en plus le report à l'école de responsabilités éducatives auparavant assumées naturellement par les parents (la formation aux valeurs, la préparation "à la vie", le choix de carrière, certaines habiletés domestiques, etc.) Enfin, et il s'agit probablement là de l'aspect le plus fondamental, l'école dicte les seuils de réussite scolaire (évaluation, classement et diplômation) et par voie de conséquences, les niveaux de réussite sociale future (emploi, revenu, prestige). Peu de parents contestent à l'école ce rôle quasi exclusif et pourtant déterminant sur l'évolution future de leur enfant; au contraire, ils demandent plus souvent qu'autrement cette sanction avec beaucoup d'insistance même si certaines écoles veulent s'y opposer à l'occasion étant donné les effets néfastes présumés sur le devenir de beaucoup d'enfants.

En situant le questionnement à ce niveau que j'ai appelé ici *institutionnel*, l'objectif de ce colloque veut rendre compte de cette dualité de perspective: l'autonomie du pouvoir sur les services de

la part des professionnels de l'éducation en relation avec des attentes légitimes des parents. Il n'est donc pas surprenant que la solution pour trouver l'arrimage entre les deux institutions consiste à assurer la meilleure adéquation possible entre les besoins exprimés par les parents et les services à offrir à l'école, vues comme deux institutions distinctes. Or, imaginer réponse à des besoins au niveau institutionnel, nous amène à concevoir des structures formelles d'interaction entre l'école et la famille (rencontres parents-école, comités d'école, et maintenant conseils d'orientation) et des structures de support pour favoriser la performance de la famille en situation changeante (garderie en milieu scolaire, service de repas à l'école, ajout de spécialistes, etc.).

Cette façon de voir la solution au problème possède des avantages indéniables puisqu'elle démontre un intérêt évident de la part des preneurs de décisions envers les usagers du système que sont les parents. Par contre, elle laisse entrevoir des limites importantes au niveau des résultats concrets à attendre d'une telle initiative parce que, faut-il le répéter, malgré la bonne volonté des administrateurs en place, la famille demeure plus souvent qu'autrement à la remorque de l'école pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le débat sur la priorité d'une institution sur l'autre.

Je vous propose donc de regarder quel rôle joue l'école ou plutôt sur quel terrain se joue la primauté de l'école face à l'éducation des enfants dans son association avec les parents puisque les parents sont souvent éloignés de leurs fonctions éducatives (changements dans la cellule familiale décrite ailleurs dans le cadre de ce colloque), ou ont été privés de leurs compétences éducatives originales (professionnalisation de l'école).

2° Les recherches sur l'effet de l'école et sur son efficacité

Chaque période de l'histoire récente de l'évolution de nos sociétés occidentales se marque par certains thèmes importants qui ne manquent pas d'influencer les discours qui sont tenus à propos de l'école. De la notion d'égalité des chances en éducation soutenue par la révolution tranquille des années soixante, nous sommes maintenant passés à l'époque de l'efficacité, de la performance, de la réussite, et donc de la nécessité d'avoir des structures organisationnelles et des pratiques éducatives appropriées à ce propos. Il m'apparaît que les recherches les plus significatives réalisées dans les dernières années en vue d'éclairer notre compréhension de la performance de l'école en regard de sa mission éducative, dans ses relations avec les parents, sont celles qui nous ont amenés à observer divers aspects du

fonctionnement de l'école qui pourraient avoir un impact sur la réussite des élèves. Bien qu'on ne doive pas faire de la réussite scolaire la valeur primordiale, voire unique, poursuivie par le système d'éducation, ces recherches peuvent fournir matière intéressante à réflexion.

Quatre constatations s'imposent suite à ces études.

- Les écoles sont inégalement efficaces à amener les enfants à réussir;

- malgré des croyances bien ancrées, les écoles situées en milieu défavorisés sont souvent plus efficaces que les autres à ce propos;

- la quantité et la qualité des services offerts (à partir d'un certain niveau), la qualification des professionnels de l'éducation et la plupart des formes pédagogiques utilisées dans les écoles (enseignement individualisé ou de groupe, pédagogie ouverte ou fermée, discipline plus ou moins rigoureuse, etc...) n'arrivent pas à distinguer les écoles dans leur capacité de mieux former les enfants qui leur sont confiés;

- si on fait exception du travail individuel à la maison avec les enfants, les bénéfices apparents de la participation des parents à l'école sont très minimes pour la réussite des élèves d'une école donnée.

Nous pourrions être tentés alors de dire qu'il n'y a rien à faire et qu'il vaut mieux laisser aller les choses puisque l'école et les parents ne semblent pas faire de différences importantes dans la réussite des élèves. Et pourtant, les recherches nous donnent des pistes intéressantes à explorer.

Entre autres, selon quelques recherches réalisées au Québec (dont une l'a été dans la région du Bas-St-Laurent-Gaspésie), il semble assez évident que les écoles ont un pouvoir sur la réussite des enfants et des adolescents qui les fréquentent. Si on considère la dynamique interne de l'école dans son ensemble, en incluant le principal, les enseignants et les parents jusqu'à un certain point, les divers acteurs impliqués dans l'environnement de l'école influent grandement sur ce qui se passe à l'école. Ceci ne se réalise pas d'une façon évidente à première vue et pas nécessairement par rapport aux aspects habituellement considérés.

Ainsi, les écoles qui semblent faire un bon travail auprès des jeunes se caractérisent par ce que l'on appelle un climat académique (ou scolaire) favorable à l'apprentissage alors que les écoles peu performantes révèlent un climat défavorable qui entraîne les élèves à l'échec malgré la présence d'autres aspects normalement considérés comme désirables.

Dans les écoles où le climat est favorable, on note que les enseignants et la direction portent en eux la conviction profonde que les élèves qui leur sont confiés vont réussir et, qui plus est, que les parents ont aussi cette conviction selon eux. Ces écoles se caractérisent aussi par la mise en place de moyens propres à faire réussir les élèves par une insistance sur le succès, des exigences de réussite, et des attentes claires en ce sens. Les élèves partagent entre-eux ces croyances et se les transmettent.

À l'inverse, dans les écoles où le climat est défavorable, on note chez les enseignants et la direction une présomption d'échec scolaire actuelle et future pour les enfants qui fréquentent leur institution et l'impression que les parents sont peu intéressés par ce qui se passe à l'école pour leur jeune. Chez les élèves, on remarque un sentiment de fatalisme profond qui les amène à ne pas voir la possibilité du succès; on note aussi chez-eux une certitude que les enseignants sont peu intéressés à les aider à réussir et enfin une pression importante exercée sur les autres élèves pour les amener à réussir au même niveau qu'eux. On fonctionne dans ce type d'école comme si on voulait restreindre la réussite.

Or, il faut-il l'ajouter, le climat qui se développe graduellement dans une école a un impact très important sur la réussite moyenne des élèves dans cette école, peu importe le lieu où cette dernière est située (ville ou campagne, conditions socio-économiques moyennes des parents des élèves, statut civil des parents, nombre moyen d'enfants dans les familles, etc...) et sans égard à la plupart des ressources internes de l'école (nombre d'élèves dans l'école, nombre de spécialistes, scolarisation des enseignants, ressources financières disponibles, etc...).

Quelles leçons tirer de ces constatations:

1° Les agents scolaires (enseignants, directeurs, parents) et les jeunes peuvent s'adapter à diverses situations sociales et scolaires par leurs propres mécanismes internes d'ajustement social et par leur volonté d'agir dans un sens ou l'autre.

2° L'école possède le pouvoir de se changer puisque, selon toute vraisemblance, les enfants apprennent à se comporter et à réussir à l'école selon ce qui est défini comme approprié pour eux par leur propre environnement scolaire.

3° Les perceptions jouent un rôle primordial dans l'environnement scolaire. (Par exemple, si on demande aux principaux, aux enseignants et aux enfants (même de 5e année) s'ils croient que les parents voient ces derniers à l'université un jour, on note des différentes frappantes et concluantes entre les écoles. Bien sûr, les parents n'ont pas toujours abordé cette question avec leur jeune du primaire, pas plus que les enseignants ou le directeur de l'école ne leur a demandé directement; et pourtant, ils ont une opinion à ce sujet qui les amènent à influencer la performance des enfants dans un sens ou l'autre. Les jeunes qui sont à l'école font de même.)

4° Les parents jouent un rôle important auprès de leur enfant sur une base individuelle. Dans leurs relations avec l'école cependant, l'impact de leur participation est largement médiatisé par les enseignants, la direction et les jeunes eux-mêmes.

5° Il existe un danger évident de concevoir des pratiques d'arrimage école-famille basées principalement, voire uniquement, sur des services alors que les réalités importantes pour l'enfant et l'adolescent semblent se jouer sur un autre plan, celui des interactions sociales qui se produisent à l'intérieur même des écoles.

Conclusion

À l'instar de ce colloque qui veut "engager les intervenants du milieu scolaire dans une démarche visant à adapter les services éducatifs aux réalités familiales actuelles" en se mettant à l'écoute des différents intervenants, ne serait-il pas approprié que l'école se mette à l'écoute des parents, non pas uniquement dans une perspective facilitante pour l'implantation de ses propres services (ex: activités de support, appui à l'enseignement, etc...) mais dans une perspective d'empathie, de compréhension des problèmes tels que les parents les vivent dans le quotidien de leurs relations avec l'école. Trop souvent, le rôle de l'école s'est limité à informer les parents, même dans les situations de comités d'école. Ne devrait-on pas prendre le risque d'écouter les parents pour pouvoir mieux confronter nos croyances, je dirais nos perceptions?

Je le répète, l'école a la capacité de changer quelque chose dans son agir envers les enfants et la famille pour autant qu'on évite de se leurrer en croyant que les problèmes existent uniquement à l'extérieur du pouvoir de l'école et que la solution réside principalement dans les structures. Elle se situe plutôt dans les personnes et surtout dans les interactions face-à-face entre les gens impliqués dans l'activité éducative, dans la recherche d'une compréhension des attentes mutuelles qui sont différenciées selon le rôle social accompli par chacun des types d'intervenants. L'éducation à donner aux enfants et l'instruction à transmettre sont des réalités qui se construisent, elles ne sont pas des données qui proviennent d'ailleurs.

ATELIERS

ATELIER 1

Les responsabilités parentales en éducation

Questions posées :

- L'école peut-elle exiger que les parents soutiennent les enfants dans leurs travaux scolaires? Aide-t-elle les parents en ce sens?
- Y a-t-il compétition ou complémentarité entre l'école et la famille?
- L'école doit-elle compléter ou remplacer la famille?
- Les parents abdiquent-ils leurs responsabilités en faveur de l'école?

Résumé des échanges

À la question "l'école peut-elle exiger que les parents soutiennent les enfants dans leurs travaux scolaires", les points de vue sont multiples et même opposés.

D'un côté, on dit que le terme **exiger** est "trop fort, trop lourd, peu invitant".

"On ne peut forcer les parents. Comment pourrait-on le faire?"

"Les parents sont au service des enfants et non de l'école."

D'un autre côté, on affirme que l'école peut **exiger** puisqu'elle a besoin de l'appui des parents et que ces derniers ont des exigences vis-à-vis l'école.

"L'école peut, doit exiger."

Parmi les exigences que l'école peut formuler à l'intention des parents, on a mentionné celles-ci :

. soutenir les enfants, et non pas faire à leur place
. motiver les enfants
. supporter, développer, renforcer ce qui se fait à l'école
. favoriser un milieu propice aux travaux scolaires
. donner une certaine discipline à la maison : alimentation, sommeil, sport, télévision
. communiquer avec les enseignantes et les enseignants.

La problématique des **travaux à domicile** reliée directement à la majorité des **exigences** de l'école ne fait d'ailleurs pas l'unanimité. On se demande encore si l'école devrait imposer des **devoirs** après les classes et si le travail scolaire à la maison est utile. Cependant, puisqu'il y a généralement des **travaux à domicile**, on croit que les exigences de l'école doivent être accompagnées de ce que l'on pourrait appeler le **sentiment de responsabilité de l'école**.

. Les exigences de l'école doivent d'abord être **claires**

"Est-ce que les parents savent ce qu'on attend d'eux?"
"L'école doit dire ses attentes par le biais des comités d'école."

. Les exigences de l'école doivent aussi être **adaptées aux capacités des parents.**

"L'école doit faciliter les travaux à domicile et être réaliste."
"L'école doit tenir compte de la disponibilité des parents."

. Les exigences de l'école doivent être **assorties des moyens qui peuvent aider les parents dans leur fonction de soutien.** (Certes, on reconnaît que l'école a fait un bout de chemin pour aider les parents. On rappelle par exemple les ateliers de mathématiques dispensés à quelques endroits, la démarche d'initiation aux sacrements, etc. Mais ces expériences ont été trop isolées et on déplore que l'école fasse peu pour rejoindre les parents qui ne s'occupent pas des travaux à domicile.)

"L'école doit aider les parents à aider leurs enfants dans leurs travaux."
"L'école doit convenir avec les parents de la façon de les aider."
"Les enfants-élèves ont des livres, les enseignantes et les enseignants ont des livres, mais les parents n'ont rien."
"L'école doit rejoindre individuellement les parents - environ 15 % - qui ont décroché."

De plus, parce que les parents éprouvent parfois de la culpabilité, soit parce qu'ils ne sont pas assez scolarisés, qu'ils manquent de temps ou sont désintéressés, l'école doit également essayer d'aider les enfants qui vivent une telle situation.

"L'école doit penser à quelque chose pour soutenir les enfants quand les parents sont incapables."

La solution réside, toutefois, dans la complémentarité entre l'école et la famille. Bien que l'école doive dans certains cas remplacer la famille, cette situation n'est pas souhaitable. Ce qu'il faut rechercher, atteindre, c'est la complémentarité, voire la complicité et une relation de **partenaires** entre les différentes et les différents intervenants.

"L'école est vue par la famille comme indispensable, nécessaire à la socialisation."
"Les parents ont un rôle d'appui à l'école."

On réaffirme donc la responsabilité première des parents dans l'éducation des enfants et le rôle fondamental de l'école pour l'instruction et la socialisation des enfants. Jusqu'où doit aller l'école dans l'accomplissement de sa mission sociale? Voilà l'objet d'un autre débat qui a repris de la vigueur depuis quelques années.

Et pour parvenir à la complémentarité tant souhaitée, une voie privilégiée : la communication.

Actions concrètes suggérées à l'école

- Inviter les parents, les informer, favoriser les échanges entre tous les partenaires (parents, élèves, directions, enseignantes et enseignants, etc.)
- Développer des moyens pour impliquer davantage les parents.
- Travailler avec des organismes du milieu, des **tiers-partis**.
- Établir une politique de développement des familles.
- Aller chercher les parents sur les sujets qui les touchent.
- Identifier les rôles des parents.
- Définir avec les parents les objectifs pour vis en classe.
- Exprimer clairement les attentes de l'école, les responsabilités de l'école et les responsabilités des parents.
- Réviser sa position face aux travaux à domicile.
- S'adapter à chaque famille.

ATELIER 2

La communication famille-école

Questions posées :

- Les parents connaissent-ils bien ce que l'on fait à l'école? (Le projet éducatif de l'école, les activités parascolaires, etc.)
- Qu'est-ce que fait l'école pour informer les parents?
- L'école connaît-elle bien la situation des familles?
- Les bulletins sont-ils compréhensibles pour les parents?

Résumé des échanges

Selon l'ensemble des points de vue exprimés à cet égard, la communication entre l'école et la famille n'est pas adéquate.

L'information transmise par l'école aux parents a les caractéristiques suivantes :

. **elle ne s'adresse pas à la bonne clientèle**

Il est reconnu, en effet, que les parents les mieux informés sont les membres des comités d'école qui, pourtant, ne rencontrent pas de difficulté majeure avec leurs enfants. De plus, la participation des parents diminue à mesure que l'enfant avance dans le système scolaire. On se retrouve donc dans une situation paradoxale : les parents les moins intéressés à la vie de l'école sont principalement ceux qui ont des enfants à problème.

. **elle n'est pas efficace**

Les parents souhaitent être informés si leur enfant vit une difficulté à l'école. Ils n'apprécient pas attendre la remise du bulletin pour connaître cette difficulté.

. **elle n'est pas pertinente**

Les parents affirment qu'ils sont à la fois **trop et trop peu** informés. L'information qu'ils reçoivent en abondance est trop générale et pas assez structurée. Ils souhaitent être mieux renseignés sur l'évolution de leur enfant à l'école, son fonctionnement, ses apprentissages.

. **elle est unidirectionnelle**

La communication entre l'école et la famille se fait presqu'exclusivement dans un seul sens. Pourtant, les parents portent aux aussi la responsabilité d'informer l'école sur ce que vit leur enfant à la maison et il est essentiel que l'école soit mieux informée.

La question de l'information pose celle de la participation. Si les parents s'impliquent si peu, n'est-ce pas parce que l'école ne leur donne pas la place qu'ils veulent et ne réussit pas à trouver les moyens de les intéresser davantage?

Actions concrètes suggérées à l'école

. Aviser les parents le plus rapidement possible d'un problème dépisté à l'école.

. Organiser des activités nombreuses et variées, en collaboration avec le comité d'école, pour amener les parents à l'école (mini-colloques, activités thématiques pour chacun des degrés, réunions formelles et informelles.

. Organiser annuellement des activités à l'école durant la Semaine de la famille.

. Créer une relation de véritable partenariat entre la famille et l'école.

. Alléger la tâche des enseignantes, des enseignants et des professionnels de l'école, afin qu'ils aient plus de temps pour l'intervention auprès des parents.

Action suggérée au ministère de l'Éducation et aux commissions scolaires

. Sensibiliser les directions d'école à la loi 107.

ATELIER 3

Les rôles respectifs des parents et de l'école dans la transmission des valeurs

Questions posées :

Pendant longtemps, les valeurs transmises par l'école ont reposé sur un large consensus social et ont reflété l'homogénéité de la population québécoise. Le pluralisme grandissant rend plus difficile la détermination des valeurs que peuvent transmettre les écoles.

- Est-ce que l'école a un rôle à jouer dans la promotion des valeurs reliées aux rôles parentaux et à la famille?
- Comment décider des valeurs que devrait véhiculer l'école?
- Quels sont les rôles respectifs des parents et de l'école dans le choix des valeurs à transmettre?

Résumé des échanges

La problématique des valeurs dans la société contemporaine est très complexe. Au-delà des nombreux discours **théoriques** sur le sujet, les valeurs sont incarnées dans des individus, portées par des personnes qui souhaitent que leurs valeurs soient reconnues.

. "Je cherche les moyens de transmettre mes valeurs."

. "Je voudrais que l'école ressemble au milieu dans lequel je vis."

Les valeurs proviennent de différentes sources, notamment la famille, la télévision, les programmes d'études, le personnel enseignant, l'école comme institution sociale... L'enfant est placé devant plusieurs possibilités, il doit **choisir** ses valeurs à travers celles que véhiculent ses parents et l'école. C'est ce qui peut expliquer qu'il adopte parfois des comportements différents à l'école et à la maison.

Comment les deux milieux peuvent-ils se rencontrer? Peut-il y avoir consensus entre les personnes et consensus entre les milieux? Et ce consensus est-il même souhaitable?

Sans pouvoir répondre de façon définitive, on croit qu'il faut dire ses valeurs, les exprimer, voire les affirmer, tout en respectant celles des autres. Car, s'il y a une valeur qui doit être partagée, c'est le **respect des personnes**. Elle est d'autant plus importante que les jeunes détectent facilement l'irrespect et les préjugés chez les adultes. Une autre valeur qui devrait rallier les parents et l'école est l'**écoute** des jeunes, de leurs besoins, de leur vécu, surtout dans le contexte actuel où les parents sont très souvent à l'extérieur de la maison.

. "Mais comment concilier la contrainte temps et l'écoute?"

Chose certaine, "il faut se parler", il faut que l'école choisisse ses valeurs avec la collaboration des parents. Le projet éducatif est le lieu privilégié pour les rencontres et un débat.

. "Si on néglige la cellule familiale, on s'achemine vers quelque chose de peu réjouissant."

Les parents souhaitent être revalorisés par l'école et demandent à l'école d'aider leurs enfants à cheminer.

. "Le rôle de l'école est d'enrichir et d'aider l'enfant à découvrir ses valeurs", sans toutefois essayer d'imposer les siennes.

. On ne peut imposer un choix de valeur, on peut imposer un règlement."

Le rôle de la communication est essentiel puisque les adultes ont de l'influence sur l'enfant dans la mesure où une bonne relation s'établit entre eux.

Les adultes doivent aussi essayer de vivre leurs valeurs, d'être congruents, de donner l'**exemple**. On parle de justice, d'égalité, de respect; mais il faut les vivre et tendre vers l'unité, l'harmonie, malgré la multiplicité des valeurs.

Recommandations concrètes à l'école

. Prioriser la famille de 1989.

. Favoriser l'interaction famille-école.

. Être à l'écoute de tous ceux qui sont dans le milieu : les parents, les jeunes, les groupes qui composent la société.

ATELIER 4

Familles monoparentales et familles reconstituées, problèmes réels et préjugés?

Questions posées :

- L'école entretient-elle des préjugés par rapport aux élèves provenant de familles non traditionnelles?
- Le fonctionnement de l'école face à la famille tient-il compte de ces réalités?

Résumé des échanges

Relativement aux préjugés que l'école entretiendrait à l'égard des élèves provenant de familles non traditionnelles, les points de vue sont contradictoires.

Ainsi, les intervenantes et intervenants qui sont le plus près des élèves, soit les élèves eux-mêmes, les enseignantes et les enseignants affirment que l'école n'entretient pas de préjugés.

"Il n'y a pas de différence à travailler avec les élèves venant de ces familles."

"Ils réussissent aussi bien et parfois mieux que les autres."

"Les élèves problématiques viennent autant des familles dites traditionnelles que non traditionnelles."

"Une famille monoparentale est moins problématique pour l'enfant qu'une famille traditionnelle perturbée."

À l'inverse, les parents, les travailleuses et travailleurs sociaux et les autres intervenants croient qu'il existe des préjugés.

"Certains professeurs vont jusqu'à dire : "On a toujours des problèmes avec ces enfants-là."."

"On a une attitude négative, on généralise trop souvent et trop vite."

"Dans la société, il se véhicule des préjugés et nécessairement l'école en attrape."

"La famille d'accueil est la cible privilégiée de ces préjugés."

Cependant, on admet qu'un effort est investi pour démystifier la situation et qu'il y a une amélioration dans plusieurs milieux.

"Les préjugés sont moins visibles."

Quant au fonctionnement de l'école face à ces nouvelles réalités, on considère que l'école n'est pas adéquatement adaptée.

"Les enseignantes et les enseignants sont laissés à leurs propres moyens pour amorcer un changement."

"Le fonctionnement de l'école n'a pas changé; les personnes à l'intérieur n'ont pas évolué."

Malgré ce constat, on admet qu'il y a des signes d'évolution.

"Il y a une amorce de changement chez les professeurs du primaire, on essaie de tenir compte de ces réalités dans la préparation de la fête des mères et des pères."

L'école serait même, jusqu'à un certain point, en avance sur le reste de la société.

"La population n'est pas sensibilisée aux changements familiaux. Tout le système est en fonction du mode de vie familial des années 50, alors que nous sommes en marche vers l'an 2000."

Actions concrètes suggérées

- Ajouter des ressources en milieu scolaire et familial pour aider les parents ainsi que les enseignantes et les enseignants dans leur tâche éducative.
- Élargir la discussion dans les écoles avec les parents, les élèves, les enseignantes, les enseignants, les intervenants sociaux, afin de créer une force pour appliquer dans un bref délai le plan d'action de la politique familiale du Secrétariat à la famille.
- Sensibiliser la société en général à tous les phénomènes nouveaux qui se vivent dans le milieu familial.
- Favoriser l'écoute comme moyen primordial pour aider à surpasser les préjugés.
- Changer l'organisation des écoles. L'horaire, le dîner, le temps d'étude et le transport scolaire, notamment, doivent se modeler sur le mode de vie familial.
- Inventorier des moyens pour réussir à rejoindre tous les parents pour amorcer une discussion et les impliquer dans le cheminement éducatif de leur(s) enfant(s).

ATELIER 5

Les attentes des parents envers l'école primaire

Questions posées :

La responsabilité première de l'éducation des enfants revient aux parents qui confient cependant à l'école primaire, la responsabilité de donner aux jeunes un enseignement de base et une éducation de qualité.

- L'école primaire s'est-elle adaptée face à la mutation des structures familiales?
- L'organisation de l'école primaire tient-elle compte des changements survenus dans la façon d'assumer le rôle parental? Le soutien et les services complémentaires sont-ils adéquats?
- L'école est-elle en mesure de répondre aux attentes diversifiées des parents?

Résumé des échanges

L'école répond plus ou moins aux attentes des parents. On croit qu'elle veut s'ajuster aux nouvelles réalités familiales et qu'elle est présentement en période de mutation. Il apparaît important de distinguer l'essentiel de l'accessoire, et cette transition devra se faire en consultation avec les parents.

Les attentes de ces derniers sont multiples :

- soutien aux enfants, particulièrement aux enfants en difficulté qui devraient être mieux intégrés;
- réponse aux besoins des enfants ayant des problèmes socio-affectifs;
- lien plus étroit entre le primaire et le secondaire;
- information précise sur la situation de l'enfant;
- atteinte des objectifs du primaire avant l'entrée de l'enfant au secondaire;
- mise en place de garderies scolaires (non seulement dans les grosses écoles);
- adaptation du système aux réalités d'aujourd'hui (horaires, etc.);
- abaissement des coûts du matériel didactique;
- suivi entre les degrés du primaire;
- diminution du ratio prof/élèves;
- relation supportante des enseignants pour les enfants;
- égalité de traitement entre les écoles de milieu rural et de milieu urbain;
- recyclage des personnels en place (du concierge aux enseignantes et enseignants)
- climat "petites familles";
- stabilité (que l'école ne change pas trop, qu'elle ne devienne pas trop complexe pour ne pas éloigner les parents).

Pour ce qui est de la mission de l'école, on hésite entre le retour définitif à la mission traditionnelle, soit celle de l'enseignement des matières de base et l'ouverture à une mission élargie. Les parents expriment une certaine difficulté à se situer entre les deux pôles. Tous sont en faveur des apprentissages fondamentaux et certains souhaitent que l'école permette une ouverture sur le monde. Mais dans le contexte actuel, si plusieurs enfants ont des problèmes d'ordre socio-affectif, d'autres suggèrent de remplacer les spécialistes du primaire par des services complémentaires.

Si l'on ne fait pas consensus sur les limites de l'école primaire, on s'entend davantage pour affirmer le manque de services et de ressources pour répondre aux besoins et aux attentes des parents.

"Les enseignants ont des limites."

"Les enseignants ont besoin d'aide."

Par ailleurs, on suggère d'orienter les ressources vers les parents d'abord afin de régler les problèmes à la source.

"Les parents ont besoin de support directement dans la famille."

Et comme les parents se sentent souvent jugés, il est nécessaire que l'école change son approche, les aide plutôt que de les critiquer.

D'autre part, ils sont invités à assumer leur part de responsabilités.

"L'école n'est pas nécessairement prête à tout prendre. Pourquoi pas les parents eux-mêmes."

"Pourquoi faut-il toujours que ce soit l'école qui s'ajuste?"

"Les parents demandent trop à la commission scolaire et aux enseignants. Ils manquent de responsabilité."

On souhaite que l'école les **secoue** tout en valorisant leur rôle de façon à ce qu'ils se sentent intéressés par leurs enfants et concernés.

Les services sociaux sont eux aussi interpellés.

"Il n'appartient pas au système éducatif de faire tous les suivis et les thérapies. Les ententes devraient être clarifiées entre les Affaires sociales et l'Éducation."

Actions concrètes suggérées à l'école

- Rencontrer les parents au début de l'année scolaire pour les informer des attentes de l'école envers les parents et les enfants.
- Diminuer les ratios professeur-élèves et tenir compte du phénomène de dispersion et des enfants en difficulté.
- Constituer un atelier de parents ressources et d'enseignantes ou enseignants (classe ressource pour les parents d'enfants en difficulté).
- Faire des représentations auprès du Gouvernement sur les aspects fondamentaux : ratios, classes à degrés multiples, etc. et demander des investissements supplémentaires pour le primaire (mobiliser tous les intervenantes et les intervenants pour les démarches).
- Lutter contre les préjugés et la discrimination.
- Assurer une coordination des ressources existantes pour répondre aux besoins de supports et d'aide aux élèves, aux parents et aux enseignants. Ajouter les ressources manquantes et offrir le perfectionnement nécessaire.

ATELIER 6

Les attentes des parents envers l'école secondaire

Questions posées :

La responsabilité première de l'éducation des adolescentes et adolescents revient aux parents qui confient cependant à l'école secondaire, la responsabilité de donner aux jeunes un enseignement de base et une éducation de qualité.

- Comment concilier les attentes respectives des élèves et des parents avec les contraintes organisationnelles de l'école?
- Comment parviennent-il à se faire entendre des enseignants et de la direction des écoles?
- L'école secondaire s'est-elle adaptée face à la mutation des structures familiales?
- L'organisation de l'école secondaire tient-elle compte des changements survenus dans la façon d'assumer le rôle parental?
- Le soutien et les services complémentaires sont-ils adéquats?

Résumé des échanges

L'école secondaire ne fonctionne pas comme l'école primaire. Les apprentissages formels deviennent plus importants, l'enseignement est davantage centré sur la performance, les élèves ont moins de temps (cf. travaux, transport), la dualité entre les bons et les mauvais élèves est plus évidente, les parents ont tendance à s'éloigner de l'école, etc. De plus, les jeunes traversent leur adolescence et vivent des contradictions sur le plan des valeurs, tiraillés entre le monde de l'école, celui de la famille et la télévision.

On considère que l'école a fait des efforts pour s'adapter aux réalités sociales et familiales et on cite, à titre d'exemple, les horaires plus souples, les activités parascolaires du midi, les périodes d'étude après la classe, etc. L'école se heurte évidemment à certaines contraintes telles le transport scolaire et... le temps requis par l'enseignement des matières de base.

Mais les contraintes ne sont pas des barrières infranchissables et l'école doit essayer de répondre aux attentes des parents. Ces attentes touchent divers aspects : d'abord l'enfant lui-même qui doit être reconnu comme individu, respecté dans ses différences et sujet d'une attention constante. "En maternelle, les éducateurs savent comment aller chercher les enfants; il faut trouver des façons au secondaire aussi." Ensuite les parents qui souhaitent de l'écoute. "Il faut leur laisser le temps de parler, d'expliquer, ne pas répondre nécessairement aux demandes, mais expliquer les raisons." Et les parents qui souhaitent également la disparition des préjugés, la mise en place de moyens pour leur ouvrir l'école, etc.

Comme au primaire, donc, on insiste beaucoup sur le manque de communication entre l'école et la famille, et la transparence de ces deux institutions dans la communication. Sur le plan académique comme tel, la qualité des apprentissages donnés aux élèves demeure une préoccupation vitale. On y ajoute, par ailleurs, des éléments relatifs à la sécurité morale et physique, à l'encadrement, au milieu de vie. Les services complémentaires apparaissent comme un moyen privilégié pour favoriser l'encadrement et, par conséquent, garantir la sécurité des jeunes. Ces services ne doivent pas, cependant, faire oublier l'essentiel, c'est-à-dire la relation maître-élève. On demande à l'enseignante et à l'enseignant de trouver un juste équilibre entre l'instruction et l'éducation, d'ouvrir sa tâche sur la dimension sociale et d'établir une communication franche avec les adolescentes et les adoles-

cents. Cette attitude peut favoriser l'orientation des élèves dans un projet de vie et les maintenir à l'école tout en aimant cela.

Recommandations à l'école

- Accroître les services complémentaires offerts aux élèves.
- Améliorer les horaires (ex. : songer à instaurer un horaire à temps plein pour des élèves en récupération)
- Instaurer des périodes libres entre les cours pour favoriser la création de liens entre les jeunes.
- Rejoindre de façon spécifique et individuelle les parents qui ne communiquent pas avec l'école.
- Apprendre à l'élève à gérer son temps.
- Donner les services requis quand la famille est en crise.
- Changer le vocabulaire pour s'adapter aux nouveaux modèles de familles.
- Prévoir des périodes d'étude après la classe, des activités le midi, des mesures de récupération.
- Ouvrir l'école le soir pour répondre aux besoins de la collectivité.
- Ne pas juger les élèves.
- Trouver les processus de communication adéquats.
- Inviter les parents par lettre et de façon personnalisée pour leur donner le compte rendu de l'année sur le projet éducatif; regrouper les parents en ateliers par degrés pour favoriser la discussion.
- Libérer les élèves, soit une période ou soit un après-midi par semaine pour leur permettre de participer aux activités socioculturelles.
- Dégager les enseignantes et les enseignants pour leur permettre d'être à l'écoute des élèves.
- Conscientiser les parents à **ne pas lâcher** au secondaire.

- Établir une communication franche et efficace entre l'école et les parents, un encadrement et une organisation en fonction des besoins identifiés.

- Réaliser une campagne de sensibilisation sur la place des parents à l'école et comment la prendre.

- Faire participer les parents à des projets-groupes à l'école.

- Définir de façon urgente le projet éducatif et inciter les gens à se servir de la loi 107.

- Utiliser les cours d'éducation aux adultes pour permettre aux parents de se réapproprier leur condition de parent.

- Développer des moyens pour soutenir le personnel enseignant et lui permettre de se régénérer et de s'adapter à la société actuelle.

- Penser à des programmes de création d'emploi en éducation qui pourraient donner suite à la journée de l'enseignement.

ATELIER 7

Des services éducatifs adaptés à la famille d'aujourd'hui

Questions posées :

- Quelles sont les conséquences pour l'école des changements survenus dans les familles?
- Comment l'école peut-elle réagir en fonction des nouveaux besoins? Travaux à la maison, leçons, services de garde, dîners à l'école, activités parascolaires, autobus.

Résumé des échanges

Les conséquences des changements survenus dans la famille au cours des dernières années sont multiples et peuvent affecter sérieusement le comportement de l'enfant à l'école.

À nouveau, les enseignantes et les enseignants déplorent le **décrochage** de certains parents à l'égard de leurs obligations et le manque de soutien apporté aux enfants. Quelques problèmes particuliers sont mentionnés : travaux scolaires non faits, absences non motivées, sous-alimentation (ce qui provoque d'autres problèmes), insécurité du jeune, difficulté à rejoindre les parents en cas d'urgence... Des problèmes encore plus complexes et graves sont imputés au nouveau contexte familial : délinquance, violence, déficiences affectives des enfants, etc. De plus, il apparaît difficile de concilier les valeurs de la famille et celles de l'école. Par exemple, la permissivité vis-à-vis les enfants dans les familles ne peut se retrouver à l'école. Le personnel enseignant constate aussi une **surcharge** des enfants, occupés à un grand nombre d'activités parascolaires ou autres.

De son côté, la famille ne trouve plus à l'école la réponse à ses besoins. Certains parents se sentent **dépassés** par la complexité des programmes et ne peuvent suivre leurs enfants. Ils ont des droits, des contraintes (ex. : budget), des valeurs et des attentes diverses.

La réponse à cette double réalité - école et famille - subsiste essentiellement dans l'amélioration de la communication entre les deux parties et une meilleure définition du rôle de chacun, afin que chacun retrouve ses responsabilités respectives.

L'école doit également apporter des solutions concrètes aux différents problèmes rencontrés, s'ajuster à la situation des familles. Et son personnel doit être au fait de cette situation.

Recommandations à l'école

- Étaler le plan de travail des élèves sur une semaine.
- Établir une période d'étude après les cours.
- Adapter le langage aux jeunes.
- Planifier avec les enfants des moments d'écoute.

- Prévoir une personne ressource autre que l'enseignante ou l'enseignant pour être à l'écoute des enfants.
- Ajouter du transport pour permettre plus de rencontres enseignants-élèves.
- Rendre l'enfant autonome au niveau de son travail scolaire.
- Encourager les parents (approche aidante).
- Recourir à Prodas (cercle magique).
- Organiser l'école pour prévoir des périodes de soutien avec tuteur.
- Ouvrir l'école après les heures de cours avec personnes ressources.
- Changer la formule des réunions de parents pour favoriser la participation.

ATELIER 8

La diversité des familles d'aujourd'hui

Questions posées :

- Quels sont les nouveaux types de famille que nous connaissons aujourd'hui?
- Quels changements sont survenus dans la famille traditionnelle?
- Quelles sont les conséquences de ces changements sur l'école?
- Quels nouveaux problèmes cela apporte-t-il?
- Jusqu'où peut aller le rôle de l'école face à cette problématique? Suppléer, remplacer, compléter, etc.

Certes, la société québécoise n'est plus ce qu'elle était. Jadis homogène, stable, fondée sur une harmonieuse collaboration entre la famille, l'église et l'école, cette société devenue complexe et en mouvement constant a perdu ses assises traditionnelles. Les impacts des changements sont nombreux et affectent l'éducation de façon significative.

Les familles traditionnelles, composées du père, de la mère et de plusieurs enfants côtoient désormais des familles monoparentales et des familles reconstituées. Même ces familles traditionnelles ont changé : elles comptent peu d'enfants, ceux-ci sont gâtés, les parents ne sont pas à la maison et la garderie remplace les frères et soeurs. Quant aux nouvelles familles, elles ressentent parfois le divorce comme un échec et manifestent de la culpabilité. Les enfants de ces nouvelles familles réagissent différemment.

- "Certains enfants du divorce acceptent, d'autres n'acceptent pas."

- "Les jeunes de familles monoparentales vivent aussi bien que les autres." (un élève)

Devant ces situations diverses, on conclut que l'important pour le jeune est de **sentir qu'il a une famille**. Il ne sert à rien de vouloir nécessairement perpétuer le passé.

D'ailleurs, on se demande si les problèmes identifiés à l'école et dans la société sont liés à l'éclatement des familles.

"Est-ce vraiment pire qu'autrefois?"

À titre d'exemple, on mentionne la violence, le suicide, la drogue.

On a l'impression, en ce qui concerne la violence, qu'elle n'est pas pire qu'autrefois, mais différente. "Elle est moins physique, plus morale et plus verbale".

- "Et dans le cas de la violence gratuite, ce n'est pas à cause de la famille. La télévision et les vidéos y sont pour beaucoup."

Par ailleurs, on déplore que la société soit aussi individualiste; "il existe des richesses que l'on n'exploite pas; par exemple, on se prive de la sagesse des vieux", ces vieux qui ne vivent plus dans les familles et dont la mise à l'écart a provoqué le manque d'intérêt des jeunes pour l'histoire. On a l'impression que dans cette société **tout le monde a besoin d'aide**. Par conséquent,

"Il faudrait prévenir et intervenir dès le primaire car il y en a qui sont vraiment dépourvus".

Mais il est faux de penser que l'on ne peut rien faire, rien changer.

. "On peut réagir. On ne doit pas capituler trop vite. On peut améliorer notre système, influencer notre système social."

L'école peut intervenir, particulièrement en laissant tomber ses préjugés et en développant une complicité avec la famille.

Les parents doivent pour leur part se situer. Et d'abord cesser de vouloir être parfaits. Il faut trouver un compromis entre une attitude trop permissive ou trop rigide.

. "Il faut demeurer parent, ne pas devenir enfant avec l'enfant tout en développant un lien d'amitié avec les enfants."

Des règles de vie et un encadrement sécuritaire sont nécessaires à la maison. Et on doit dialoguer, s'informer, supporter l'école.

Il n'existe pas de recette miracle. "Il faut aller chercher ses ressources, son potentiel intérieur."

Recommandations à l'école

. Éviter de juger les parents.

. Adapter ses services aux nouvelles réalités : horaire flexible, garderie estivale.

. Clarifier la contribution demandée aux parents.

. Trouver des moyens d'impliquer davantage certains parents (par les enfants, par les divers organismes...)

. Valoriser les enseignants.

. Favoriser le dialogue entre enseignants, parents, enfants.

. Augmenter le temps accordé à l'étude des matières spécifiques à la société d'aujourd'hui; accroître l'importance des cours de morale, de la formation personnelle et sociale.
. Diminuer les exigences académiques.

- Améliorer la relation, le rapport entre les familles et l'école; prévoir des interventions d'information par les professionnels.

- Soutenir les élèves qui rencontrent des difficultés.

- Aider dès le primaire les élèves qui donnent des signes de problèmes; intervenir au niveau de la prévention.

- Organiser des rencontres semblables à celle d'aujourd'hui pour provoquer des changements d'attitude.

ATELIER 9

La participation des parents à l'école

Questions posées :

- Il existe différents mécanismes de participation pour les parents. Ces mécanismes sont-ils connus et utilisés par les parents?
- Quel genre de participation serait utile?
- Quels seraient les moyens à prendre pour que les mécanismes jouent mieux leur rôle?
- Est-ce que les parents veulent participer?
- Existe-t-il d'autres façons de participer pour les parents?

Résumé des échanges

La problématique de la participation des parents à l'école n'est pas nouvelle. Depuis la mise en place des comités d'école et des comités de parents, en 1972, on tente de part et d'autre de définir la contribution des parents à la vie de l'école, de cerner les limites de leur participation en répondant à la fois aux droits qu'ils revendiquent, quant à l'éducation donnée aux enfants en dehors de la maison, et aux exigences du personnel enseignant qui souhaite une grande autonomie professionnelle. Certains analystes ont interprété ce débat en termes de lutte de pouvoir qui doit se terminer par la domination d'un groupe sur l'autre. La **zone grise** demeure importante...

Au colloque, les parents ont à nouveau exprimé leur malaise et surtout la peur qu'ils ressentaient à dire ce qu'ils veulent, à poser les questions qui les tenaillent, à révéler qu'ils ne comprennent pas toujours les messages des enseignantes et des enseignants. Se sentant minoritaires face à ces derniers, ils vivent l'isolement et croient qu'on n'est pas prêt à les écouter.

Certains voudraient donc simplement être mieux compris de ceux et celles qui traitent avec leurs enfants et ne souhaitent pas **participer** davantage. D'autres seraient disposés à participer si les enseignants manifestaient une plus grande **ouverture**. Ils veulent dépasser le stade de l'organisation des fêtes, désirent s'impliquer dans le vécu de leur enfant dans la classe et être consultés sur la vie de l'école. Mais, ils pensent parfois que "tout est décidé à l'avance" et qu'ils ne peuvent "changer le système".

D'autres aimeraient qu'on comprenne les différentes modalités de la participation. Au primaire, les parents sont plus préoccupés de suivre ce qui se passe à l'école, alors qu'au secondaire, la participation change de forme et se traduit par le soutien de l'enfant à la maison, l'écoute, le dialogue.

D'autres encore privilégient l'approche structurelle : comités d'école, comités de parents, conseils d'orientation instaurés par la loi 107. Selon plusieurs, ces structures ne définissent pas assez clairement le rôle et les limites de l'intervention des parents, ce qui fait qu'on y retrouve à la fois des gens intéressés à régler des problèmes personnels et d'autres intéressés à la gestion. On croit qu'il faudrait valoriser les comités d'école et peut-être même accorder des prix d'excellence aux parents qui participent.

Car l'école exprime de son côté son besoin de voir les parents participer davantage. On déplore le relâchement de certains parents, surtout ceux qui ont des enfants en difficulté, le fait que des parents responsabilisent trop le jeune sans chercher à savoir ce qui se passe; la faible participation aux assemblées générales, aux différents comités et aux réunions d'information; la présence des mêmes parents, représentant quasi une seule catégorie de parents, etc.

- "Les jeunes ont besoin de sentir qu'ils sont importants pour leurs parents. Les parents devraient le leur montrer dans leur participation à la vie de leur enfant à l'école."

Les enseignantes et les enseignants veulent faire participer les parents à la vie de la classe, mais ne veulent pas les voir "assister en juge aux activités de la classe". Et les parents affirment qu'ils sont des clients et que les enseignants devraient considérer cette perspective.

Le débat reste ouvert.

Recommandations concrètes à l'école

- Faire des annonces publicitaires par les médias pour inviter les parents à l'école.
- Démystifier l'école auprès des parents qui y viennent pour la première fois, afin de mieux les accueillir et de les inciter à revenir.
- Effectuer des sondages auprès des parents pour connaître leur point de vue sur divers sujets plutôt que de multiplier les réunions.
- Enseigner aux parents le rôle parental.
- Faire une concertation au niveau de l'école sur la participation des parents souhaitée.
- Trouver différents moyens de faire revenir les parents en classe (exemple : Passe-partout, maternelle, aide aux enseignantes et enseignants du primaire, etc.)
- Favoriser une école transparente afin que la famille le soit aussi et que les deux se rejoignent.

- Informer les parents et les enseignantes et les enseignants de l'importance et de la nécessité de leur implication mutuelle. Utiliser les médias pour ce faire et créer un climat qui sécurise les personnes.

- Se doter d'une politique qui favorise la participation.

- Choisir les sujets de consultation pour éviter la frustration des parents lors de consultations-bidons. Informer les parents avant de les consulter.

- Définir les fonctions et clarifier les rôles de chacun des intervenants.

- Essayer d'atteindre le partenariat, la complicité des intervenants (parents, personnel de l'école, commission scolaire).

ATELIER 10

Le soutien à l'apprentissage et à l'exercice du rôle parental

Questions posées :

- Quels sont les services qui existent dans notre société pour soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle? Pouvons-nous identifier facilement ces services? Sont-ils suffisants et adéquats? Rejoignent-ils les personnes qui éprouvent de véritables besoins?

- Les services d'éducation des adultes (éducation populaire, cours de réinsertion des parents sur le marché du travail, etc.) des commissions scolaires répondent-ils aux besoins et aux attentes des parents? Quels moyens pourraient prendre ces services pour rencontrer l'objectif d'aider les parents à assurer leurs responsabilités familiales?

- Doit-on intervenir dès le primaire et le secondaire pour sensibiliser les jeunes et les stimuler à leur futur rôle de parent? Quelles interventions pourraient être faites dans le cadre des programmes d'études réguliers?

Résumé des échanges

S'il existe des services dans notre société pour soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle, ils semblent difficiles à identifier avec précision. On constate d'emblée qu'ils sont moins visibles et moins présents que le curé qui, autrefois, avait une fonction d'écoute, de soutien, d'encouragement, tout en transmettant des valeurs aux familles.

Quelques services scolaires sont connus et appréciés. On mentionne Passe-Partout qui informe les parents d'enfants de quatre ans sur les stimuli à donner aux enfants. De plus, la plupart des écoles offrent un soutien aux parents dont les enfants ont des problèmes. Les services de garde répondent à des besoins nouveaux, mais sont moins accessibles pour les milieux peu peuplés. Les services complémentaires sont très utiles, mais ils ne sont pas assez développés et les budgets qui y sont affectés sont de plus en plus restreints.

D'autres services sont offerts dans la communauté. Les centres locaux de services communautaires remplacent jusqu'à un certain point le curé avec leurs nombreux champs d'intervention qui, cependant, privilégient les gens à risque et le curatif, négligeant ainsi la prévention.

On sait aussi que les municipalités s'intéressent à la dimension familiale et que d'autres services existent, nombreux, épars et adéquats, utilisés souvent pour régler des situations urgentes.

Mais, on déplore qu'ils soient **compartimentés**, qu'il n'y ait pas de concertation entre eux, que la plupart soient centrés sur l'individu plutôt que sur la famille et la collectivité, que l'aide offerte ne soit pas toujours utilisée.

Pourtant, les besoins sont multiples. Rappelons, au niveau scolaire :

- les difficultés rencontrées par les parents pour aider leurs enfants à faire leurs devoirs;
- les besoins des parents de comprendre les nouvelles méthodes d'enseignement et d'avoir des informations pratiques sur les matières scolaires.
- le besoin des parents d'enfants en difficulté pour continuer le travail fait par les orthopédagogues, etc.

Et, sur le plan général, on sait que les parents ayant de jeunes enfants ont besoin de soutien, de même que ceux qui ont des problèmes de tous ordres avec leurs enfants. Beaucoup de parents se sentent incompétents et ne connaissent plus leurs devoirs et leurs pouvoirs.

Il faut donc développer des services qui répondent aux besoins tout en n'étant pas menaçants pour les parents. Ces services concerneront toute la société et, nécessairement, l'école.

Cependant, il est apparu difficile de préciser comment on pourrait sensibiliser les jeunes à leur rôle futur dès le primaire et le secondaire. L'établissement d'une bonne communication entre l'école et la famille semble encore, à ce moment-ci, la perspective à privilégier. Car, la valorisation de la famille, par le respect de ce qu'elle est, l'écoute de ses besoins, le développement de la transparence et de l'authenticité dans les relations des intervenantes et intervenants de l'école avec les parents demeure sans doute le moyen le plus sûr de donner aux enfants d'aujourd'hui le goût de devenir à leur tour parents.

Recommandations générales

- Développer la créativité et agir, devenir inventif en :
  - repensant l'organisation du travail
  - valorisant le temps de présence accordée aux parents et à la famille
  - se concertant au niveau des services offerts et des institutions
  - donnant des services éducatifs plus tôt
  - développant le dépistage précoce et la dimension des services complémentaires
  - instaurant des horaires variables.

- Mettre en place des sessions d'information sur les relations parents-enfants.

- Instaurer une Fondation Pro-Jeunesse.

- Adapter les services aux besoins des parents en distinguant les besoins de chaque groupe.

- Démythifier les services existants.

- Conscientiser les enfants sur le rôle de leurs parents.

- Réfléchir à la nature des services susceptibles d'aider à l'apprentissage du rôle parental.

- Revaloriser le rôle de parent par différents moyens.

- Développer le dialogue parents-enfants.

- Favoriser la concertation entre les divers organismes qui interviennent auprès de la famille.

Recommandations à l'école

- Donner plus d'information aux parents sur le fonctionnement de l'école secondaire.

- Faire en sorte que les parents des comités d'école soient des agents multiplicateurs sur l'information relative à l'école.

- Utiliser les enseignants en disponibilité pour faire un travail dans les familles.

- Apprendre aux enfants des comportements propices pour qu'ils deviennent des parents responsables.

- Inviter différents groupes de personnes à dîner à la polyvalente afin qu'ils voient ce qu'est l'école et ramènent les informations recueillies dans leur milieu respectif.

Noella Jean-Bouchard,
responsable dossier "Famille"
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

Les recommandations sont regroupées sous les catégories suivantes :

I. Orientations générales

II. Information et communication

III. Participation

IV. Organisation de l'école

V. Dimension sociale et communautaire

I. ORIENTATIONS GÉNÉRALES

a) Développer le partenariat école-famille

. Créer un véritable partenariat entre la famille et l'école :

- prioriser la famille de 1989
- favoriser l'interaction école-famille
- améliorer la relation, les rapports entre les familles et l'école.

. Développer la complicité entre les intervenants : parents, personnel de l'école, commission scolaire.

. Favoriser le dialogue entre les enseignants, parents, enfants.

. Favoriser une école transparente afin que la famille le soit aussi et que les deux se rejoignent.

. Se doter d'une politique qui favorise la participation.

. Définir de façon urgente le projet éducatif de l'école.

Attitudes à développer :

. S'adapter à chaque famille
. Ne pas juger les parents
. Ne pas juger les élèves
. Valoriser les enseignants
. Développer le dialogue parents-enfants.

b) Clarifier les rôles et les responsabilités

. Identifier les rôles des parents et clarifier leur contribution à l'école.

. Exprimer clairement les attentes de l'école :

- les responsabilités de l'école;
- les responsabilités des parents.

. Définir les fonctions et clarifier les rôles de chacun des intervenants.

II. L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION ÉCOLE-FAMILLE

. Établir une communication franche et efficace entre l'école et les parents, un encadrement et une organisation en fonction de besoins identifiés.

. Trouver les processus de communication adéquats.

. Changer le vocabulaire pour s'adapter aux nouveaux modèles de famille.

. Informer les parents, les enseignantes, les enseignants sur l'importance et la nécessité de leur implication mutuelle. Utiliser les médias pour ce faire et créer un climat qui sécurise les personnes.

. Se concerter au niveau de l'école sur la participation souhaitée de la part des parents.

. Faire en sorte que les parents des comités d'école soient des agents multiplicateurs sur l'information relative à l'école.

. Inviter les parents par lettre et de façon personnalisée pour leur donner le compte rendu de l'année sur le projet éducatif : regrouper les parents par degrés pour favoriser la discussion.

. Se servir des médias pour inviter les parents à l'école.

. Démystifier l'école auprès des parents qui y viennent pour la première fois afin de mieux les accueillir et de les inciter à revenir.

. Effectuer des sondages auprès des parents pour connaître leur point de vue sur divers sujets plutôt que de multiplier les réunions.

. Organiser un colloque école-famille pour provoquer des changements d'attitude.

. Prévoir des interventions d'information réalisées par les professionnels.

. Mettre en place des sessions d'information sur les relations parents-enfants.

. Définir avec les parents les objectifs poursuivis en classe.

. Choisir les sujets de consultation en évitant de frustrer les parents (consultations-bidon). Bien informer les parents avant de les consulter.

. Rejoindre de façon spécifique et individuelle les parents qui ne communiquent pas avec l'école.

. Aviser les parents le plus rapidement possible d'un problème dépisté à l'école.

Au secondaire :

. Donner le plus d'information possible sur le fonctionnement de l'école secondaire.

. Conscientiser les parents à ne pas lâcher au secondaire.

III. LA PARTICIPATION

Promotion de la participation:

. Développer des moyens pour impliquer davantage les parents.

. Réaliser une campagne de sensibilisation sur la place des parents à l'école et les moyens de la prendre.

. Inventorier des moyens pour réussir à rejoindre tous les parents pour amorcer une discussion et les impliquer dans le cheminement de leur(s) enfant(s).

. Organiser des activités nombreuses et variées, en collaboration avec le comité d'école, pour amener les parents à l'école (minis-colloques, activités thématiques pour chacun des degrés, réunions formelles et informelles).

. Inviter les parents, les informer, favoriser les échanges entre tous les partenaires (parents, élèves, directions, enseignantes et enseignants, etc.).

. Changer la formule des réunions de parents pour favoriser la participation.

. Trouver des moyens d'impliquer davantage certains parents (par les enfants, par les divers organismes).

Suggestions de moyens :

. Organiser annuellement des activités à l'école durant la Semaine de la famille.

. Rencontrer les parents au début de l'année scolaire pour les informer des attentes de l'école envers les parents et les enfants.

. Constituer un atelier de parents et d'enseignants ressources (classe ressource pour les parents d'enfants en difficulté).

IV. L'ORGANISATION DE L'ÉCOLE

1. Au niveau des élèves

a) Écoute :

. Planifier avec les enfants des moments d'écoute.

. Prévoir une personne ressource autre que l'enseignant pour être à l'écoute des enfants.

. Ajouter du transport pour permettre plus de rencontres enseignants-élèves.

. Recourir à PRODAS (cercle magique).

b) Soutien :

. Organiser l'école pour prévoir des périodes de soutien avec tuteur.

. Soutenir les élèves qui rencontrent des difficultés.

. Aider, dès le primaire, les élèves qui donnent des signes de problèmes; intervenir au niveau de la prévention.

. Apprendre à l'élève à gérer son temps.

c) Services complémentaires :

. Accroître les services complémentaires offerts aux élèves.

d) Encadrement :

. Établir une période d'étude après les cours.

. Ouvrir l'école après les heures de cours avec personnes ressources.

. Prévoir des périodes d'étude après la classe, des activités le midi, des mesures de récupération.

. Améliorer les horaires (ex. : songer à instaurer un horaire à temps plein pour des élèves en récupération).

. Instaurer des périodes libres entre les cours pour favoriser la création de liens entre les jeunes.

. Libérer les élèves, soit une période, soit un après-midi par semaine, pour leur permettre de participer aux activités socio-culturelles.

e) Académique :

. Augmenter le temps accordé à l'étude des matières spécifiques à la société d'aujourd'hui; accroître l'importance des cours de morale, et de formation personnelle et sociale.

. Diminuer les exigences académiques.

. Étaler le plan de travail des élèves sur une semaine.

. Rendre l'élève autonome au niveau de son travail scolaire.

. Réviser sa position face aux travaux à domicile.

2. Au niveau des enseignants

. Dégager les enseignantes et les enseignants pour leur permettre d'être à l'écoute des élèves.

. Diminuer les ratios maîtres-élèves : tenir compte de la dispersion et des élèves en difficulté.

. Alléger la tâche des enseignantes, des enseignants, des professionnels de l'école, afin qu'ils aient plus de temps pour l'intervention auprès des parents.

. Utiliser les enseignants en disponibilité pour faire du travail auprès des familles.

. Développer des moyens pour soutenir le personnel enseignant et lui permettre de se recycler et de s'adapter à la société actuelle.

3. <u>Au niveau des parents</u>

. Trouver différents moyens de faire revenir les parents en classe : Passe-partout, maternelle, aide aux enseignants au primaire, etc.

. Faire participer les parents à des projets-groupes à l'école.

. Utiliser les cours d'éducation aux adultes pour permettre aux parents de se réapproprier leur condition de parents.

4. <u>Au niveau des services</u>

. Ajouter des ressources en milieu scolaire et familial pour aider les parents ainsi que le personnel enseignant dans leurs tâches éducatives.

. Changer l'organisation des écoles. L'horaire, le dîner, le temps d'étude et le transport scolaire, notamment, doivent se modeler sur le mode de vie familial.

. Assurer une coordination des ressources existantes pour répondre aux besoins de support et d'aide aux élèves, aux parents, au personnel enseignant. Ajouter les ressources manquantes et le perfectionnement nécessaire.

. Adapter les services aux réalités nouvelles : horaire flexible, garderie estivale...

. Ouvrir l'école le soir pour répondre aux besoins de la collectivité.

5. Autres

. Sensibiliser les directions d'école à la Loi 107.

. Faire des représentations auprès du Gouvernement sur les aspects fondamentaux : ratios, classes à degrés multiples, etc. Demander des investissements supplémentaires pour le primaire. Organiser la mobilisation des intervenants impliqués.

V. LA DIMENSION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE

. Établir une politique de développement des familles.

. Réfléchir à la nature des services susceptibles d'aider à l'apprentissage du rôle parental.

. Revaloriser le rôle de parent par différents moyens.

. Adapter les services aux besoins des parents.

. Sensibiliser la société en général à tous les phénomènes nouveaux qui se vivent dans le milieu familial.

. Favoriser la concertation entre les divers organismes qui interviennent auprès de la famille.

. Lutter contre les préjugés et la discrimination. Favoriser l'écoute comme moyen primordial.

. Élargir la discussion dans les écoles avec les parents, les élèves, les enseignants, les intervenants sociaux, afin de créer une force pour appliquer dans un bref délai le plan d'action de la politique familiale du Secrétariat à la famille.

. Développer la créativité et agir, devenir inventif en :

- repensant l'organisation du travail
- valorisant le temps de présence accordée aux parents et à la famille
- se concertant au niveau des services offerts et des institutions
- donnant des services éducatifs plus tôt
- développant le dépistage précoce et la dimension des services complémentaires
- instaurant des horaires variables.

Au secondaire :

- Inviter différents groupes de personnes à dîner à la polyvalente, afin qu'ils voient ce qu'est l'école et ramènent les informations recueillies dans leur milieu respectif.

Donald Gaudreault, responsable
des services complémentaires
Direction régionale du Bas-Saint-
Laurent—Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

GUIDE D'ACTIVITÉS

PROPOSITIONS D'ATELIERS

Thème I :
Les réalités familiales actuelles et l'école

Thème II :
Les attentes des parents :
. Face à l'école primaire
. Face à l'école secondaire

Thème III :
La communication école-famille

Thème IV :
Les responsabilités parentales en éducation et la participation des parents à l'école

Thème V :
Le soutien à l'apprentissage et à l'exercice du rôle parental

Thème VI :
Les rôles respectifs des parents et de l'école dans la transmission des valeurs.

THÈME I :

LES RÉALITÉS FAMILIALES ACTUELLES ET L'ÉCOLE
(4, 8 et 7)

- **Familles monoparentales et familles reconstituées**

- **La diversité des familles VS des services éducatifs adaptés à la famille d'aujourd'hui**

Situation :

- Les familles traditionnelles, composées du père, de la mère et de plusieurs enfants côtoient désormais des familles monoparentales et des familles reconstituées.

- Les familles traditionnelles ont changé :
  elles comptent peu d'enfants, ceux-ci sont gâtés, les parents ne sont pas à la maison et la garderie remplace les frères et soeurs.

- Les nouvelles familles : monoparentales ou reconstituées, vivent des réalités elles aussi importantes qui influencent les enfants et ont des conséquences sur la vie à l'école.

Questions :

- Ces réalités sont-elles présentes dans votre milieu? Quelle est votre situation?

- Quelles sont les conséquences, positives ou négatives, sur la vie à l'école et la communication école-famille, la participation des parents à l'école?

- Quels sont les changements prioritaires à faire pour permettre à l'école d'adapter ses services éducatifs aux réalités familiales actuelles?

NOTE : Pour aider les échanges et la réflexion : lire les resumés des ateliers 4 et 8 et l'atelier 7.

THÈME II :

LES ATTENTES DES PARENTS

- **Face à l'école primaire**
- **Face à l'école secondaire**

Situation : ***L'école primaire*** **(Atelier 5)**

L'école répond plus ou moins aux attentes des parents. Elle veut s'ajuster aux réalités familiales et elle est présentement en période de mutation. Il apparaît important de distinguer l'essentiel de l'accessoire, et cette transition devra se faire en consultation avec les parents.

Quels sont les besoins et les attentes des parents face à l'école primaire?

Quels sont les changements prioritaires à faire du côté des parents et du côté de l'école pour assurer un meilleur partenariat entre l'école et les familles?

Situation : ***L'école secondaire*** **(Atelier 6)**

Les parents sont préoccupés par la qualité des apprentissages scolaires, mais aussi de la sécurité morale et physique, de l'encadrement, de la qualité du milieu de vie, des relations maîtres-élèves.

Mais les parents ont tendance à s'éloigner de l'école secondaire et à trouver moins facile de s'impliquer dans le soutien du cheminement scolaire de leur(s) enfant(s).

Comment les parents voient-ils l'école secondaire actuelle?
Quels sont leurs besoins et leurs attentes?
Quelles sont les causes de leur moins grande présence ou participation?

Quels sont les changements prioritaires à faire pour favoriser des liens entre l'école secondaire et les familles?
Quels sont les changements à faire pour que l'école secondaire soit mieux adaptée aux réalités familiales actuelles?

THÈME III :

LA COMMUNICATION ÉCOLE-FAMILLE

Situation : **(Atelier 2)**

Selon l'ensemble des points de vue exprimés, la communication école-famille n'est pas adéquate.

L'information transmise par l'école aux parents a les caractéristiques suivantes :

- elle ne s'adresse pas à la bonne clientèle
- elle n'est pas efficace
- elle n'est pas pertinente
- elle est à sens unique : de l'école vers la famille.

Si les parents s'impliquent si peu, est-ce parce que l'école ne réussit pas à les impliquer et à les intéresser davantage?

Questions :

Quelle est la situation dans votre milieu?
Ressemble-t-elle à celle décrite à l'atelier 2?

Quelles sont les causes de cette situation?

Quels sont les changements à faire pour améliorer la situation?

THÈME IV :

LES RESPONSABILITÉS PARENTALES EN ÉDUCATION ET LA PARTICIPATION DES PARENTS À L'ÉCOLE

Situation :

L'école a des exigences vis-à-vis des parents : soutenir les enfants, les motiver, supporter, développer, renforcer ce qui se fait à l'école, donner une discipline à la maison, communiquer avec les enseignants, etc.

D'un autre côté, les situations familiales diversifiées ne permettent pas toujours aux parents de jouer leur rôle : réalités du travail, situations familiales, conscience de leur rôle, etc.

De plus, la participation des parents à l'école est une question complexe qui implique tous les intervenants scolaires : enseignant, direction, élève, professionnel.

Questions :

Quelles sont, selon vous, les responsabilités des parents dans le cheminement scolaire de leur(s) enfant(s)?

Les parents peuvent-ils assumer facilement ces responsabilités? Oui ou non, pourquoi?

Les exigences de l'école vis-à-vis des parents :
sont-elles réalistes? adéquates?

De quoi les parents ont-ils besoin pour mieux assumer leurs responsabilités?

Quels changements l'école doit-elle faire pour faciliter la participation des parents, les rejoindre dans leurs préoccupations et les intéresser à l'école?

NOTE : Prendre connaissance des ateliers 1 et 9.

THÈME V :

LE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE ET À L'EXERCICE DU RÔLE PARENTAL

Situation : **(Atelier 10)**

L'organisation du travail, la vie sociale et culturelle, les valeurs promues dans la société, l'organisation scolaire : toutes ces réalités conditionnent et influencent les conceptions de la famille et des rôles parentaux. Une prise de conscience devient nécessaire. Les parents ont des besoins nouveaux. Il faut les soutenir.

Questions :

Quels services faudrait-il mettre sur pied pour soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle?

. Dans la société?

. À la commission scolaire (éducation des adultes, éducation populaire)?

. À l'école : sensibiliser les jeunes, sur les responsabilités parentales, dans le cadre des programmes réguliers?

THÈME VI :

LES RÔLES RESPECTIFS DES PARENTS ET DE L'ÉCOLE DANS LA TRANSMISSION DES VALEURS

Situation : **(Atelier 3)**

Les valeurs proviennent de différentes sources, notamment la famille, la télévision, les programmes d'études, le personnel enseignant, l'école comme institution sociale... L'enfant est placé devant plusieurs possibilités, il doit choisir ses valeurs à travers celles que véhiculent ses parents et l'école.

"Chez les jeunes de 14 ou 15 ans, la crise d'adolescence est presque un état d'anomie (désintégration des normes qui assurent l'ordre social)... Trop de choix, trop peu d'interdits caractérisent cette époque... (Henri léger, psychologue, Le Devoir, 28 décembre 1989, p.3)

Questions :

L'école et les familles peuvent-elles se rencontrer? Un consensus sur les valeurs est-il possible à l'école entre tous les agents d'éducation (personnel de direction, enseignant, professionnel, parents, élèves)?

Comment décider des valeurs à véhiculer à l'école?

Quelles sont les actions à entreprendre à ce niveau?

Donald Gaudreault,
responsable des services complémentaires
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

CONCLUSION

En guise de conclusion, il ne nous reste qu'à exprimer le souhait qu'un colloque aussi fructueux ait des répercussions dans chacune des commissions scolaires et chacune des écoles de la région, notamment par l'organisation d'activités similaires, susceptibles de poursuivre le débat.

Certes, comme nous l'avons mentionné, l'école fait déjà beaucoup pour la famille. Mais il faut admettre que nous sommes généralement assez loin encore de ce que les parents ont appelé le "partenariat". Sans négliger la participation prise dans son acception traditionnelle (qui passe surtout par les structures formelles), les principales recommandations du colloque appartiennent à une autre dimension, celle des relations entre les agentes et agents de l'école et la famille, celle du "climat", un climat qui favorise la complicité et la transparence.

Plusieurs recommandations concernent l'école comme établissement pédagogique et milieu de vie. L'écoute attentive de l'enfant, une aide accentuée aux élèves en difficulté, l'amélioration des services complémentaires et des activités d'encadrement, etc. sont des moyens privilégiés.

Finalement, bien que les attentes soient nombreuses à l'endroit de l'école, on ne lui demande pas de porter seule la responsabilité de soutenir la famille. La politique familiale, par essence même, touche plusieurs champs d'activités. Il est donc suggéré que l'école s'associe aux organismes de son milieu pour trouver des solutions aux problèmes qui se posent ainsi que des moyens de revaloriser la famille, cellule fondamentale de toute société.

Noella Jean-Bouchard,
responsable dossier "Famille"